

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCAION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1^{er} partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15^{ème} a été convoqué par nous, Maire du 15^{ème}, par lettre en date du mardi 23 septembre 2025 pour sa cinquième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 15^{ème} :

Le lundi 29 septembre 2025, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15^{ème}, le mardi 23 septembre 2025.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Hommages à Jean-Pierre REUBRECHT et à Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, anciens élus du 15^e arrondissement.

2. 152025011 Désignation des secrétaires de séances

M. Philippe GOUJON rapporteur.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 23 juin 2025.

4. 2025 DU 162 Opération Beaugrenelle (15e) - Reddition des comptes et quitus à la SEMPARISEINE.

M. Jacques-Henri SEMELLE rapporteur.

5. 2025 DU 175 Cession à La Foncière de la Ville de Paris d'immeubles (15e et 19e) pour du logement en bail réel solidaire.

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

6. 2025 DLH 174 Octroi d'une subvention complémentaire finançant au 146 rue de Vaugirard (15e) un programme de création d'une pension de famille de 30 logements PLAI par 3F Résidences - Subvention (823 000 euros)

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

7. 2025 DLH 213 Réalisation, 1, 5-9 et 2-4, 8-12, rue Aristide Maillol, 25-29, rue André Gide, 123-129 rue Falguière (15e) d'un programme de rénovation de 344 logements sociaux par la RIVP - Subvention (6 177 298 €)

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

8. 2025 DLH 214 Réalisation, 40 rue Lacordaire (15e) d'un programme de rénovation de 89 logements sociaux par la RIVP - Subvention (1 070 170 euros)

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

9. 2025 DLH 233 Octroi et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux et intermédiaires réalisés par Immobilière 3F

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

10. 2025 DLH 251 Octroi, modification et réitération de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

11. 2025 DVD 29 Parc de stationnement Bercy Seine (12e) - Avenant n°10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et modification des dispositions tarifaires du pass autocar.

M. Jean-Yves PINET rapporteur.

12. 2025 DVD 57 Subventions - Conventions avec les associations Boites à Vélo, Wimoov et la FNAUT

Mme Isabelle LESENS rapporteure.

13. 2025 DVD 98 Stationnement de surface – Économie Sociale et Solidaire

M. Jean-Yves PINET rapporteur.

14. 2025 DVD 112 Plan Vélo 2021-2026. Signature de 1 convention financière avec la Région IDF et de 2 conventions financières avec la MGP concernant l'aménagement de divers projets cyclables (4 681 100€ HT)

Mme Isabelle LESENS rapporteure.

15. 2025 DPE 37 Subventions de fonctionnement (28 000 €) et signature de deux conventions œuvrant pour la sensibilisation et le réemploi

M. Jean-Yves PINET rapporteur.

16. 2025 DPE 39 Approbation de la révision du zonage pluvial de Paris

M. Jean-Yves PINET rapporteur.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

17. 2025 DEVE 66 Subventions à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature (90 807 euros)

M. Laurent RACAPE rapporteur.

18. 2025 DEVE 79 Attribution de la dénomination Allée Raymond Devos à l'allée du parc Georges Brassens donnant sur la place Jacques Marette (15e)

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

19. 2025 DEVE 80 Subventions aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable 2022-2027 (appel à projets 2025), pour 398 134 euros en investissement.

M. François CONNAULT rapporteur.

20. 2025 DEVE 88 Conventions pluriannuelles avec 5 associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien de la Petite Ceinture ferroviaire (12^e au 20^e) et d'équipements sportifs (13^e).

M. Laurent RACAPE rapporteur.

21. 2025 DFA 49 Signature d'une convention d'occupation du domaine public pour l'occupation et l'exploitation de l'établissement Buvette du Parc André Citroën, à Paris 15e

M. Pierre MENUET rapporteur.

22. 2025 DAE 47 Subventions et conventions (1 013 500 euros) avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi.

Mme Alexia GERMONT rapporteure.

23. 2025 DAE 61 Conventions et subventions (403 500 €) avec 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi.

Mme Alexia GERMONT rapporteure.

24. 2025 DAE 160 Prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens

M. Pierre MENUET rapporteur.

25. 2025 DDCT 46 Mise en oeuvre du Pacte parisien pour les quartiers populaires enveloppe 3 (subventions de 87 096 euros à 22 associations pour le financement de 24 projets)

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

26. 152025012 Inventaire des équipements de proximité du 15e arrondissement pour l'année 2026

M. Grégory CANAL rapporteur.

27. 2025 DDCT 137 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

M. Grégory CANAL rapporteur.

28. 2025 DDCT 140 États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026

M. Grégory CANAL rapporteur.

29. 2025 DDCT 141 États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2026

M. Grégory CANAL rapporteur.

30. 2025 DDCT 146 Transformations Olympiques - Subventions de fonctionnement de 285 000 euros à 41 associations pour le financement de 41 projets dans le cadre du projet « Impact 2024 » édition 2025

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

31. 2025 DDCT 147 ARJ - Appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes » - Subventions (120 000 euros) à 14 associations et fondations pour le financement de 14 projets dans les quartiers populaires parisiens.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

32. 2025 DDCT 162 Signature de 2 conventions partenariales au titre du projet Réseau EIF-FEL 4.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

33. Communication sur la rentrée scolaire.

M.François CONNAULT, Mme Chantal ROLGEN et Mme Inès de RAGUENEL, rapporteurs

34. 2025 DASCO 45 Subventions d'investissement (250 054 euros) à 26 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

35. 2025 DASCO 67 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (79 500 euros), subventions d'équipement (14 400 euros) et subventions pour travaux (140 255 euros).

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

36. 2025 DASCO 68 Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7 279 809 euros)

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

37. 2025 DASCO 69 Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (2 588 782 euros)

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

38. 2025 DASCO 74 Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 199 196 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

39. 2025 DASCO 75 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (98 842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

40. 2025 DASCO 78 Désaffectation de l'usage scolaire de l'annexe du collège André Citroën située 97, rue Balard (15e).

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

41. 2025 DASCO 85 Caisse des écoles du 15^{ème} arrondissement - Attribution d'une subvention exceptionnelle (400 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

M. François CONNAULT rapporteur.

42. 2025 DASCO 99 Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE – Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

43. 2025 DFPE 6 Subventions (82 000 €) et conventions à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique dans les 6e, 7e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e et 19e arrdts et sur tout Paris.

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

44. 2025 DFPE 104 Subventions (12 635 786 euros) et avenants n° 1 avec la fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 30 établissements d'accueil du jeune enfant

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

45. 2025 DSOL 123 Subventions de Fonctionnement (842 798 €) et d'Investissement (60 000 €) pour des actions à destination des femmes en situation de grande exclusion

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

46. 2025 DSOL 129 Subventions de fonctionnement (2 964 168 euros) et d'investissement (1 002 719 euros) relatives à des actions d'hébergement d'urgence de familles et de jeunes

M. Henri JOZEFOWICZ rapporteur.

47. V152025029 Voeu rattaché à la délibération DSOL 129 déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Ozlem ORAKCI, Valentin ROUFFIAC et les élus de la majorité municipale du 15e relatif à l'occupation indue de gymnases et à la protection de l'accès des associations sportives et des scolaires aux équipements sportifs municipaux.

48. 2025 DSOL 153 Subventions (47 500 euros) à 20 associations et convention annuelle avec 10 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité 15ème arrondissement 2025.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

49. 2025 DSP 39 Subventions (90 000 euros) à huit associations et un organisme dans le cadre de l'appel à projet « Sport-Santé »

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

50. 2025 DAC 138 Subvention (15.000 euros) à l'association AWARE / Archives of Women Artists, Research and Exhibitions (15e).

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

51. 2025 DAC 170 Subventions (152.000 euros) et conventions à 16 structures culturelles pour des projets dans le cadre de l'héritage olympique

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

52. 2025 DAC 223 Subventions (6.000 euros) à deux associations organisant des prix littéraires (la Plume noire, l'association du prix Clara)

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

53. 2025 DAC 272 Attribution de la dénomination Alexis Grüss à l'allée du parc Georges Brassens reliant la rue Brancion au théâtre Silvia Monfort (15e)

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

54. 2025 DAC 344 Subvention exceptionnelle (10.000 euros) à l'association Atelier des Artistes en exil et signature d'un avenant à convention.

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

55. 2025 DAC 372 Subventions (27 000 euros) à huit associations au titre du fonds d'animation locale culture (FAL CULTURE) attribué au 15e arrondissement.

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

VOEUX

56. V152025030 Voeu relatif à l'attribution du nom de François Jacob à une rue ou un lieu du 15e arrondissement de Paris. Présenté par Catherine Ibled, conseillère d'arrondissement et de Paris et les élus du groupe Indépendants et progressistes du 15e arrondissement.

57. V152025031 Voeu relatif à la plantation d'un arbre rendant hommage à Ilan Halimi au Maire du 15e arrondissement. Présenté par David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes du 15e arrondissement.

58. V152025032 Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif au centre commercial Maine-Montparnasse



Philippe GOUJON

Maire du 15^{ème} arrondissement

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 29 septembre 2025, à dix-huit heures, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15^{ème}, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15^{ème} arrondissement,

Madame ANOUCH TORANIAN et Monsieur Valentin ROUFFIAC, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Sont présent(e)s (44) :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Fatiha AGGOUNE, David AMIEL, Fanta BERETÉ, Guillaume BOISSONNAT-WU, Anne-Sophie BORDRY, Evelyne BOSCHERON, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Franck LEFEVRE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Aminata NIAKATÉ, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Jacques-Henri SEMELLE, Florian SITBON, Anouch TORANIAN et Anne-Claire TYSSANDIER.

Sont excusé(e)s (7) :

- Thibaut BRAGÉ, donne pouvoir à NIAKATÉ
- Éléonore CREUZE, donne pouvoir à Jean-Yves PINET
- Agnès EVREN, donne pouvoir à Philippe GOUJON
- Louis LATINNE, donne pouvoir à Franck LEFEVRE
- Anthony SAMAMA, donne pouvoir à Ségolène FOUCHÉ
- Hector VESPROUMIS, donne pouvoir à Frédéric JACQUOT
- Hadrien VEYSSIERE, donne pouvoir à Henri JOZEFOWICZ

Absent(e)s (3) :

- Nicolas JEANNETÉ,
- Anessa LAHOUASSA,
- Arthur WOLFF

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/153

Désignation secrétaire de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15^{ème} arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15^e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Madame Anouch TORANIAN et Monsieur Valentin ROUFFIAC sont désignés secrétaires de séance.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/154

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2025/162

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/162 tendant à :

- Approuver les comptes définitifs de l'opération de rénovation urbaine du secteur Beaugrenelle et d'arrêter le montant du résultat excédentaire final à 28 565 943, 02 €
- Donner quitus à la SEMPARISEINE.

Monsieur Jacques-Henri SEMELLE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/162

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/155

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2025/175

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/175 tendant à :

- Céder à la Foncière de la Ville de Paris l'ensemble des immeubles situés dans les 15^e et 19^e arrondissements en vue de réaliser des logements faisant l'objet de baux réels solidaires dont :
 - o L'immeuble situé au 43-49 rue de Castagnary à Paris 15^e, pour la réalisation de 14 logements en bail réel solidaire, au prix de 763 620 €. L'acte de cession sera précédé de la signature d'une promesse de vente sous condition suspensive de l'obtention d'un permis de construire devenu définitif.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/175

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/156

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/174

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/174 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement complémentaire de ce programme de création d'une pension de famille comportant 30 logements PLA I situé au 146 rue de Vaugirard (15^e)
- Accorder à 3F résidences une subvention complémentaire d'un montant maximum de 823 000 € permettant la réalisation de cette opération.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Philippe GOUJON, Daniel-Georges COURTOIS, Valérie GIOVANNUCCI, Évelyne BOSCHERON et Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

GRUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GRUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2025/156

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

Fanta BERETÉ **S'ABSTENANT**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/174

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/157

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/213

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/213 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un montant de 6 177 298 € au programme de rénovation de 344 logements sociaux à réaliser par la RIVP au 1, 5, 7 et 9 rue Aristide Maillol, 2, 4, 8, 10 et 12 rue Aristide Maillol, 25 rue André Gide, 27 rue André Gide et 29 rue André Gide (15^e)
- Accorder la garantie de la Ville de Paris (22 669 283 €) nécessaires à la réalisation de ce projet.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Évelyne BOSCHERON et Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/213

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/158

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/214

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/214 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un montant de 1 070 170 € au programme de rénovation de 89 logements sociaux par la RIVP situé au 40 rue Lacordaire (15^e)
- Accorder la garantie de la Ville de Paris nécessaires à la réalisation de ce projet.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Évelyne BOSCHERON et Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/214

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/159

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/233

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/233 tendant à :

Accorder et modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux et intermédiaires réalisés par Immobilière 3F dont :

- **La garantie des prêts PLI pour un programme de création de 11 logements intermédiaires situé 10 rue Montauban (15^e)**

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu l'intervention de Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/233

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/160

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/251

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/251 tendant à :

Accorder, modifier ou réitérer la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de création et rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat dont :

- La garantie du prêt PAM pour la réhabilitation de 86 logements sociaux situés sur plusieurs adresses à Paris 15^{ème} – Opération Morillons

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Évelyne BOSCHERON et Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/251

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/161

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2025/29

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/29 tendant à :

- Signer avec la société Anonyme d'Économie Mixte d'Exploitation du Stationnement (SAEMES), l'avenant n°10 à la convention de concession des parcs de stationnement Bercy afin de proroger la durée d'exploitation des parcs de 40 mois et porter ainsi son échéance au 30 mars 2030, d'adapter les clauses tarifaires
- Modifier le tarif du pass autocar : le montant du produit « Accès 45 min » sera porté à 16UA (Unités Autocars) pour les cars respectant la norme Euro 6 et à 10 UA pour les cars électriques, GNV ou GNL à compter de la date du vote de la présente délibération. Le montant de l'abonnement restant inchangé.

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/29

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/162

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2025/57

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/57 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement et d'investissements à 3 associations pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la cyclomobilité professionnelle ; d'une sensibilisation aux enjeux des mobilités douces et actives ; d'une amélioration des transports collectifs et d'une politique d'intermodalité des transports dont :
 - Une subvention de fonctionnement de 18 500 € à l'association « Boîtes à Vélo »
 - Des subventions de fonctionnement de 11 000 € et d'investissement de 7 275 € à l'association « WIMOOV »
 - Une subvention de fonctionnement à l'association « AUT-Fnaut » de 15 000 €
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les 4 conventions correspondantes.

Madame Isabelle LESENS, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/57

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/163

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2025/98

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/98 tendant à :

- Accorder la gratuité du stationnement de surface aux structures du réemploi solidaire et de l'insertion par l'activité économique et les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire reconnues par la Ville.

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Marie-Caroline DOUCÉRE et Monsieur Jean-Yves PINET.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/98

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/164

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2025/112

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/112 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer une convention de financement avec la Région Ile-de-France au titre du dispositif Plan Vélo Régional et deux conventions de financement d'un montant total de 4 681 100 € HT avec la Métropole du Grand Paris pour l'aménagement de divers projets cyclables au titre du Plan Vélo Métropolitain.

Madame Isabelle LESENS, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Philippe GOUJON, Florian SITBON, Jean-Yves PINET, Louisa FERHAT et Isabelle LESENS.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/112

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/165

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPE/2025/37

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/37 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant de 8 000 € à la Compagnie du 20^e et de 20 000 € à Unis -cité œuvrant pour la sensibilisation et le réemploi
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/37

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/166

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPE/2025/39

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/39 tendant à :

- Approuver la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et zonage pluvial de Paris.

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Aminata NIAKATÉ, Catherine IBLED et Jean-Yves PINET.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/39

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/167

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2025/66

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/66 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 90 807 € à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique et dons en nature à l'appui de l'implication citoyenne dont :
 - **1 180 € à l'association Jardinot (tout Paris)**
 - **5 000 € à l'association Les Passeurs de Curiosités (tout Paris)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes
- Autoriser des dons en nature de plantes et de graines, afin de permettre d'en distribuer à des citoyens et à des structures engagées dans des projets de végétalisation, de s'inscrire dans un cercle vertueux en évitant le gaspillage et de renforcer les actions de sensibilisation et de mobilisation

Monsieur Laurent RACAPÉ, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/66

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/168

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2025/79

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/79 tendant à :

- Attribuer la dénomination « Allée Raymond Devos » à l'allée du parc Georges Brassens donnant sur la place Jacques Marette (15^e).

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs, Florian SITBON et Frédéric JACQUOT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/79

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/169

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2025/80

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/80 tendant à :

- Attribuer une subvention d'investissement d'un montant total de 398 134 € aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable 2022-2027 dont :
 - **63 486 € à la Caisse des écoles du 15^e arrondissement**

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/80

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/170

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2025/88

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/88 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer des conventions pluriannuelles d'objectifs avec cinq associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien horticole, de la petite ceinture (12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e) et d'équipements sportifs situés dans le 13^e dont :
 - **Dans les 14^e et 15^e arrondissements et sur la tranchée Pereire dans le 17^e arrondissement pour l'association Espaces.**

Monsieur Laurent RACAPÉ, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/88

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/171

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFA/2025/49

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFA/2025/49 tendant à :

- Autoriser la Maire de Paris à signer une convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la Buvette du Parc André Citroën, situé 35 rue Leblanc (15^e).

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFA/2025/49

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/172

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2025/47

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/47 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 1 013 500 € à 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi dont :
 - **11 000 à l'Espaces (14^e, 15^e, 16^e, 17^e)**
 - **1 500 € à la Fondation de l'armée du Salut-Catherine BOOTH (11^e, 15^e)**
 - **4 500 € à Bis boutique solidaire (Paris Centre, 9^e, 14^e, 15^e, 18^e)**

Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Alexia GERMONT, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle ROY et Alexia GERMONT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/47

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/173

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2025/61

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/61 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 403 500 € à 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi dont :

- **17 000 € à la Fondation Armée du Salut Catherine Booth (15^e)**

Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Alexia GERMONT, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu l'intervention de Madame Isabelle ROY.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/61

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/174

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2025/160

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/160 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants de prolongation aux conventions de délégation de service public relatives à la gestion des marchés découverts alimentaires.
- Modifier les conditions de stationnement pour les commerçants des marchés découverts.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/160

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - N°XV/2025/175

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/46

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/46 tendant à :

Approuver les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement d'un montant total de 87 096 € à 22 associations pour le financement de 24 projets pour la mise en œuvre du pacte parisien des quartiers populaires dont :

- **1 500 € à l'association Cré'art music-Musiques et Cultures (15^e)**
- **5 800 € à l'association Cycl'avenir (15^e)**
- **2 000 € à l'association Organisation du Mouvement Sportif du XV^e**

Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjoint au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Anouch TORANIAN et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/46

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/176

Inventaire des équipements de proximité du 15e arrondissement pour l'année 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-13, L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération concernant l'inventaire des équipements dont le conseil du 15e arrondissement a la charge ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15^{ème} arrondissement ;

Après avoir entendu les interventions de Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE et Monsieur Grégory CANAL.

Sur la proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15^{ème} arrondissement ;

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article 1er : L'inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 15e arrondissement a la charge est fixé conformément à la liste ci-annexée.

Article 2 : L'ensemble des précédentes délibérations concernant l'inventaire des équipements dont le Conseil du 15e arrondissement a la charge est abrogé.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2025/176

COMMUNES DE LA SECTEUR 15				COMMUNES DE LA SECTEUR 15	
MA 15	DEVE	DE	DE	DE	DE
MA 15	DEVE	DE 01	DE 01	DE 01	DE 01
MA 15	DEVE	DE 02	DE 02	DE 02	DE 02
MA 15	DEVE	DE 03	DE 03	DE 03	DE 03
MA 15	DEVE	DE 04	DE 04	DE 04	DE 04
MA 15	DEVE	DE 05	DE 05	DE 05	DE 05
MA 15	DEVE	DE 06	DE 06	DE 06	DE 06
MA 15	DEVE	DE 07	DE 07	DE 07	DE 07
MA 15	DEVE	DE 08	DE 08	DE 08	DE 08
MA 15	DEVE	DE 09	DE 09	DE 09	DE 09
MA 15	DEVE	DE 10	DE 10	DE 10	DE 10
MA 15	DEVE	DE 11	DE 11	DE 11	DE 11
MA 15	DEVE	DE 12	DE 12	DE 12	DE 12
MA 15	DEVE	DE 13	DE 13	DE 13	DE 13
MA 15	DEVE	DE 14	DE 14	DE 14	DE 14
MA 15	DEVE	DE 15	DE 15	DE 15	DE 15
MA 15	DEVE	DE 16	DE 16	DE 16	DE 16
MA 15	DEVE	DE 17	DE 17	DE 17	DE 17
MA 15	DEVE	DE 18	DE 18	DE 18	DE 18
MA 15	DEVE	DE 19	DE 19	DE 19	DE 19
MA 15	DEVE	DE 20	DE 20	DE 20	DE 20
MA 15	DEVE	DE 21	DE 21	DE 21	DE 21
MA 15	DEVE	DE 22	DE 22	DE 22	DE 22
MA 15	DEVE	DE 23	DE 23	DE 23	DE 23
MA 15	DEVE	DE 24	DE 24	DE 24	DE 24
MA 15	DEVE	DE 25	DE 25	DE 25	DE 25
MA 15	DEVE	DE 26	DE 26	DE 26	DE 26
MA 15	DEVE	DE 27	DE 27	DE 27	DE 27
MA 15	DEVE	DE 28	DE 28	DE 28	DE 28
MA 15	DEVE	DE 29	DE 29	DE 29	DE 29
MA 15	DEVE	DE 30	DE 30	DE 30	DE 30
MA 15	DEVE	DE 31	DE 31	DE 31	DE 31
MA 15	DEVE	DE 32	DE 32	DE 32	DE 32
MA 15	DEVE	DE 33	DE 33	DE 33	DE 33
MA 15	DEVE	DE 34	DE 34	DE 34	DE 34
MA 15	DEVE	DE 35	DE 35	DE 35	DE 35
MA 15	DEVE	DE 36	DE 36	DE 36	DE 36
MA 15	DEVE	DE 37	DE 37	DE 37	DE 37
MA 15	DEVE	DE 38	DE 38	DE 38	DE 38
MA 15	DEVE	DE 39	DE 39	DE 39	DE 39
MA 15	DEVE	DE 40	DE 40	DE 40	DE 40
MA 15	DEVE	DE 41	DE 41	DE 41	DE 41
MA 15	DEVE	DE 42	DE 42	DE 42	DE 42
MA 15	DEVE	DE 43	DE 43	DE 43	DE 43
MA 15	DEVE	DE 44	DE 44	DE 44	DE 44
MA 15	DEVE	DE 45	DE 45	DE 45	DE 45
MA 15	DEVE	DE 46	DE 46	DE 46	DE 46
MA 15	DEVE	DE 47	DE 47	DE 47	DE 47
MA 15	DEVE	DE 48	DE 48	DE 48	DE 48
MA 15	DEVE	DE 49	DE 49	DE 49	DE 49
MA 15	DEVE	DE 50	DE 50	DE 50	DE 50
MA 15	DEVE	DE 51	DE 51	DE 51	DE 51
MA 15	DEVE	DE 52	DE 52	DE 52	DE 52
MA 15	DEVE	DE 53	DE 53	DE 53	DE 53
MA 15	DEVE	DE 54	DE 54	DE 54	DE 54
MA 15	DEVE	DE 55	DE 55	DE 55	DE 55
MA 15	DEVE	DE 56	DE 56	DE 56	DE 56
MA 15	DEVE	DE 57	DE 57	DE 57	DE 57
MA 15	DEVE	DE 58	DE 58	DE 58	DE 58
MA 15	DEVE	DE 59	DE 59	DE 59	DE 59
MA 15	DEVE	DE 60	DE 60	DE 60	DE 60
MA 15	DEVE	DE 61	DE 61	DE 61	DE 61
MA 15	DEVE	DE 62	DE 62	DE 62	DE 62
MA 15	DEVE	DE 63	DE 63	DE 63	DE 63
MA 15	DEVE	DE 64	DE 64	DE 64	DE 64
MA 15	DEVE	DE 65	DE 65	DE 65	DE 65
MA 15	DEVE	DE 66	DE 66	DE 66	DE 66
MA 15	DEVE	DE 67	DE 67	DE 67	DE 67
MA 15	DEVE	DE 68	DE 68	DE 68	DE 68
MA 15	DEVE	DE 69	DE 69	DE 69	DE 69
MA 15	DEVE	DE 70	DE 70	DE 70	DE 70
MA 15	DEVE	DE 71	DE 71	DE 71	DE 71
MA 15	DEVE	DE 72	DE 72	DE 72	DE 72
MA 15	DEVE	DE 73	DE 73	DE 73	DE 73
MA 15	DEVE	DE 74	DE 74	DE 74	DE 74
MA 15	DEVE	DE 75	DE 75	DE 75	DE 75
MA 15	DEVE	DE 76	DE 76	DE 76	DE 76
MA 15	DEVE	DE 77	DE 77	DE 77	DE 77
MA 15	DEVE	DE 78	DE 78	DE 78	DE 78
MA 15	DEVE	DE 79	DE 79	DE 79	DE 79
MA 15	DEVE	DE 80	DE 80	DE 80	DE 80
MA 15	DEVE	DE 81	DE 81	DE 81	DE 81
MA 15	DEVE	DE 82	DE 82	DE 82	DE 82
MA 15	DEVE	DE 83	DE 83	DE 83	DE 83
MA 15	DEVE	DE 84	DE 84	DE 84	DE 84
MA 15	DEVE	DE 85	DE 85	DE 85	DE 85
MA 15	DEVE	DE 86	DE 86	DE 86	DE 86
MA 15	DEVE	DE 87	DE 87	DE 87	DE 87
MA 15	DEVE	DE 88	DE 88	DE 88	DE 88
MA 15	DEVE	DE 89	DE 89	DE 89	DE 89
MA 15	DEVE	DE 90	DE 90	DE 90	DE 90
MA 15	DEVE	DE 91	DE 91	DE 91	DE 91
MA 15	DEVE	DE 92	DE 92	DE 92	DE 92
MA 15	DEVE	DE 93	DE 93	DE 93	DE 93
MA 15	DEVE	DE 94	DE 94	DE 94	DE 94
MA 15	DEVE	DE 95	DE 95	DE 95	DE 95
MA 15	DEVE	DE 96	DE 96	DE 96	DE 96
MA 15	DEVE	DE 97	DE 97	DE 97	DE 97
MA 15	DEVE	DE 98	DE 98	DE 98	DE 98
MA 15	DEVE	DE 99	DE 99	DE 99	DE 99
MA 15	DEVE	DE 100	DE 100	DE 100	DE 100

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/177

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/137

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/137 tendant à :

- Mettre à jour l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge pour l'année 2026.

Monsieur Grégory CANAL, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Grégory CANAL.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/137

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - N°XV/2025/178

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/140

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/140 tendant à :

- Approuver les modalités de répartition des sommes destinées aux dotations d'animation et de gestion locales des arrondissements pour l'exercice 2026.

Monsieur Grégory CANAL, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Grégory CANAL.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/140

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/179

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/141

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/141 tendant à :

- Autoriser les conseils d'arrondissement à effectuer des dépenses d'investissement sur des équipements autres que ceux visés à l'article L.2511-16 du Code général des Collectivités territoriales sur l'année 2026.

Monsieur Grégory CANAL, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Grégory CANAL.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/141

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/180

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/146

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/146 tendant à :

- Approuver les modalités d'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 285 000 € à 41 associations pour le financement de 41 projets dans le cadre du projet « impact 2024 » édition 2025 dont :
 - 5 000 € à l'association **Solidarité, prévention et éducation par le sport**
 - 15 000 € à l'association **de prévention du site de la villette (tout paris)**
 - 12 000 € à l'association **CYCL'AVENIR « IMPACT-PARIS (tout paris)**
 - 9 000 € à l'association **Emmaus solidarité « P.A.S – Parcours d'accueil par le sport » (tout paris)**
 - 12 000 € à la **Fondation Casip-Cojasor Foyer Brunswic « Sport pour tous-impact 2024 édition 2025 » (tout paris)**
 - 5 000 € à l'association **NOUR (tout paris)**
 - 5 000 € à l'association **Paris université club « impact 2024 – handi PUC » (tout paris)**
 - 10 000 € à l'association **sport&bien être « boxe en prévention des rixes impact 2024 » (tout paris)**
 - 15 000 € à l'association **YACHAD « découvrons et prenons soin de notre quartier et de notre corps » (tout paris)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants et conventions correspondants

Madame Ozlem ORAKCI, Adjoint au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/146

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/181

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/147

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/147 tendant à :

- Approuver les modalités d'attribution d'une subvention de fonctionnement et d'investissement d'un montant total de 120 000 € à 14 associations et fondations pour le financement de 14 projets dans les quartiers populaires parisiens dont :
 - **5 000 € à l'association Up sport ! Unis pour le sport (13^e, 14^e, 15^e)**
 - **5 000 € à l'association Créat'eo IDF (15^e)**
 - **7 000 € à l'association Savoirs pour réussir (Tout Paris)**
 - **17 000 € à l'association Fondation jeunesse feu vert (Tout Paris)**
 - **10 000 € à l'association école normale sociale (Tout Paris)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants et conventions correspondants

Madame Sylvie CEYRAC, Adjoint au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Philippe GOUJON, Anouch TORANIAN, Sylvie CEYRAC, Louisa FERHAT et Florian SITBON.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/147

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/182

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/162

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/162 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les 2 conventions partenariales au titre du projet Réseau EIF-FEL 4.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjoint au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/162

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/183

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/45

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/45 tendant à :

- Attribuer une subvention d'investissement d'un montant total de 250 054 € à 26 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges – Édition 2024/2025 dont :
 - Projet 1.2 « Équiper la cour pour lire et jouer en société »
 - **15 000 € au collège Mme de Staël (15^e)**
 - **13 416 € au collège André Citroën (15^e)**
 - Projet 1.4 « Oxygéner la cour »
 - **4 949 € au collège Amedeo Modigliani (15^e)**
 - Projet 2.1 « Jeux sportifs »
 - **3 076 € au collège Claude Debussy (15^e)**

Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/45

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/184

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/67

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/67 tendant à :

- Approuver l'octroi de dotations complémentaires de fonctionnement de 79 500 €, de subventions d'équipement de 14 400 €, et de subventions pour travaux de 140 255 € à certains collèges publics parisiens dont :
 - Dotations complémentaires
 - **11 000 € au collège André Citroën (15^e)**
 - **26 000 € au collège Guillaume Apollinaire (15^e)**
 - Subventions pour travaux
 - **6 091 € au collège Debussy (15^e)**
 - **9 564 € au collège Guillaume Apollinaire (15^e)**
 - **7 041 € au collège de Madame de Staël (15^e)**

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/67

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/185

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/68

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/68 tendant à :

- Approuver les dotations initiales de fonctionnement des collèges publics autonomes pour 2026 d'un montant total de 7 279 809 € dont :
 - **65 467 € au collège Amedeo Modigliani (15^e)**
 - **178 683 € au collège André Citroën (15^e)**
 - **79 155 € au collège Claude Debussy (15^e)**
 - **72 307 € au collège Georges Duhamel (15^e)**
 - **87 804 € au collège Guillaume Apollinaire (15^e)**
 - **80 396 € au collège Madame de Staël (15^e)**

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/68

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/186

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/69

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/69 tendant à :

- Approuver les dotations initiales de fonctionnement d'un montant total de 2 588 782 € à des collèges imbriqués avec un lycée pour l'année 2026 dont :
 - **120 932 € au collège Buffon (15^e)**
 - **140 421 € au collège Camille See (15^e)**

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/69

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - N°XV/2025/187

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/74

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales; et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/74 tendant à :

- Approuver les dotations de la Ville de Paris d'un montant total de 1 199 196 € pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026 dont :
 - **11 080€ au collège Modigliani (15^e)**
 - **16 821 € au collège André Citroën (15^e)**
 - **779 € au collège Claude Debussy (15^e)**
 - **11 934 € au collège Georges Duhamel (15^e)**
 - **20 976 € au collège Guillaume Apollinaire (15^e)**
 -

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/74

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/188

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/75

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/75 tendant à :

- Approuver les dotations de la Ville de Paris d'un montant total de 98 842 € pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026 dont :
 - **872 € au collège Claude Debussy (15^e)**

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/75

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/189

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/78

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/78 tendant à :

- Approuver le principe de la désaffectation de l'usage scolaire de l'annexe du collège André Citroën située 97, rue Balard (15^e)
- Autoriser le Préfet de la Région Ile-de-France à signer un arrêté de désaffectation scolaire.

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/78

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/190

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/85

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/85 tendant à :

- Attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 000 € à la Caisse des écoles du 15^e pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/85

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/191

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/99

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/99 tendant à :

- Aligner pour 2025, le taux de progression de la valeur des prestations accessoires accordées gratuitement aux agents de l'État logés par nécessité absolue de service dans un Établissement Public Local d'Enseignement sur le taux d'évolution de la dotation générale de décentralisation.

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/99

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/192

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/6

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/6 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 82 000 € à sept associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique dans les 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 19^e et sur Tout Paris dont :
 - **15 500 € à l'association Kocoya Thinklab (6^e, 7^e, 15^e, 16^e, 17^e)**
 - **20 000 € à l'association Cithéa (15^e et tout Paris)**
 - **10 000 € à l'association Wetechcare (Tout Paris)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjoint au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu l'intervention de Madame Chantal ROLGEN.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/6

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/193

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/104

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/104 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 12 635 786 € à la fondation Oeuvre de la Croix Saint Simon (19^e) pour ses 30 établissements d'accueil du jeune enfant dont :
 - **La multi structure « La Fée Tiphaine », située 16 rue Tiphaine (15^e)**
 - **La crèche familiale « Beaugrenelle », située 68 rue Saint-Charles (15^e)**
 - **Le multi-accueil « Le Grand Jardin » située 6 rue André Theuriet (15^e)**
 - **Le multi-accueil « Galatée », situé 3 rue Sainte-Félicité (15^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants n°1 correspondants.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjoint au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/104

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/194

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/123

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/123 tendant à :

- Attribuer une subvention de fonctionnement de 842 798 € et une subvention d'investissement de 60 000 € à sept associations et une fondation pour des actions à destination des femmes en situation de grande exclusion dont :
 - o Subvention de fonctionnement :
 - **85 000 € à l'association Aurore, située au 31 rue Falguière (15^e), pour la gestion de la résidence sociale Jacquard**
 - **278 500 € à l'association Aurore, située au 31 rue Falguière (15^e), pour la gestion du centre d'hébergement Suzanne Képès**
 - Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjoint au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/123

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/195

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/129

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/129 tendant à :

- Attribuer une subvention de fonctionnement de 2 964 168 € et une subvention d'investissement de 1 002 719 € relatives à des actions d'hébergement d'urgence de familles et de jeunes mis à l'abri dans des sites mis à disposition par la Ville de Paris (gymnases ou lieux pérennes) dont :
 - o Subvention de fonctionnement :
 - **204 000 € à la Fondation de l'Armée du Salut (15^e. 20^e)**
 - **440 000 € à l'association Aurore (15^e)**
 - o Subvention d'investissement :
 - **290 421 € à la Fondation de l'Armée du Salut (15^e. 20^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Aminata NIAKATÉ, Florian SITBON, Ozlem ORAKCI, Henri JOZEFOWICZ, Isabelle ROY et Sylvie CEYRAC,

Après que Monsieur Henri JOZEFOWICZ ait proposé d'amender le projet de délibération DSOL 129 en demandant le retrait des articles 1, 2, 3,4,6 et 10

Après que cet amendement ait été adopté à la majorité,

MAJORITÉ DU 15^e (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RACUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15^e (6)

Fatiha AGCOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT CONTRE**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/031

GRUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT CONTRE**

GRUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15° (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAU, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GRUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT CONTRE**

GRUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT CONTRE**

GRUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/129 ainsi amendé.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/196

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu rattaché à la délibération DSOL 129 déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Ozlem ORAKCI, Valentin ROUFFIAC et les élus de la majorité municipale du 15^e relatif à l'occupation induite de gymnases et à la protection de l'accès des associations sportives et des scolaires aux équipements sportifs municipaux.

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rattaché à la Maire de Paris présenté par Valentin ROUFFIAC déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Ozlem ORAKCI, Valentin ROUFFIAC et les élus de la majorité municipale du 15^e relatif à l'occupation induite de gymnases et à la protection de l'accès des associations sportives et des scolaires aux équipements sportifs municipaux.

Considérant que les gymnases et équipements sportifs municipaux sont essentiels à la pratique du sport associatif et scolaire dans le 15^e arrondissement, permettant à des milliers d'élèves et de licenciés de bénéficier chaque semaine d'activités sportives ;

Considérant que la Ville de Paris procède régulièrement à la réquisition de gymnases pour y installer des dispositifs d'hébergement d'urgence, principalement destinés à l'accueil de migrants sans-abri, pour la plupart en situation irrégulière ;

Considérant que ces réquisitions, si elles répondent à une problématique sociale et humanitaire, se traduisent par la privation prolongée d'installations sportives pour les associations sportives et les établissements scolaires, entraînant l'annulation d'entraînements, de compétitions et d'activités sportives éducatives ;

Considérant que dans le 15^e arrondissement, plusieurs gymnases ont déjà fait l'objet de réquisitions prolongées, comme le gymnase Croix Nivert, fermé à plusieurs reprises entre avril 2024 et août 2025 (soit 137 jours de fermeture), ou encore le gymnase Fédération, réquisitionné à plusieurs reprises en 2024 et 2025 (soit déjà 119 jours concernés), dont une nouvelle fermeture est déjà prévue à compter du 5 octobre 2025, ainsi que le gymnase Olivier de Serres au printemps 2025 (39 jours de fermeture), et le gymnase Cévennes lors du premier trimestre 2024.

Considérant que ces fermetures récurrentes génèrent une forte incompréhension et une réelle difficulté pour les associations et établissements scolaires qui doivent se réorganiser dans l'urgence, souvent sans solution de remplacement ;

Considérant que la politique municipale d'accueil menée par la Ville de Paris ne saurait se faire au détriment du sport, qui constitue un pilier de la vie associative et un levier majeur d'intégration, de santé et d'éducation des jeunes Parisiens ;

Considérant que Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, écrivait récemment que "le sport ne peut pas être une variable d'ajustement, mais doit devenir un investissement stratégique indispensable à l'évolution de notre société" ;

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/196

Considérant que ces occupations récurrentes des gymnases du 15^e arrondissement accentuent la pénurie déjà criante d'équipements sportifs disponibles, alors que notre arrondissement compte la population la plus nombreuse de Paris et un tissu associatif sportif particulièrement actif ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Ozlem ORAKCI, Valentin ROUFFIAC et les élus de la majorité municipale du 15e émettent le vœu :

- Que la Ville de Paris renonce à la réquisition prévue du gymnase Fédération au mois d'octobre prochain, afin de garantir le maintien des activités sportives prévues ;
- Que la Ville de Paris s'engage à ne plus recourir à la réquisition des gymnases et équipements sportifs municipaux pour l'accueil d'urgence qui n'apporte aucune réponse digne afin que les Parisiens arrêtent de subir les conséquences de cette gestion autoritaire et chaotique ;
- Qu'un état précis des réquisitions de gymnases intervenues dans le 15e arrondissement au cours des cinq dernières années soit communiqué à notre Conseil d'arrondissement par la Ville de Paris, assorti d'un bilan chiffré permettant d'évaluer l'impact de ces fermetures sur le sport scolaire et associatif, notamment en termes de créneaux annulés, de nombre d'élèves et d'adhérents concernés, enfants comme adultes, afin que soit pleinement mesurée la réalité des conséquences supportées par les usagers dans le 15e arrondissement.

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Philippe GOUJON, Ozlem ORAKCI, Anouch TORANIAN, Aminata NIAKATÉ et Catherine IBLED.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAU, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT CONTRE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT CONTRE**

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/196

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

Catherine IBLED **VOTANT POUR**

Fanta BERETÉ **S'ABSTENANT**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/197

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/153

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/153 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 47 500 € à 20 associations au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité du 15^e dont :
 - **2 500 € à l'association de Foyer de Grenelle**
 - **3 000 € à l'association E-seniors Initiation des séniors aux NTIC**
 - **2 000 € à l'association Maison de l'Activité Physique Adaptée (MAPA)**
 - **1 500 € à l'association Kocoya Thinklab Laboratoire d'Idées Innovantes pour l'Éducation Numérique**
 - **2 500 € à l'association Les Jardins Numériques**
 - **3 000 € à l'association Créat'eo IDF**
 - **2 000 € à l'association Entraide & Savoirs Necker-Falguière**
 - **1 500 € à l'association Futsal Paris XVeme**
 - **3 000 € à l'association La Bagagerie d'Antigel**
 - **3 000 € à l'association La Jeanne d'Arc de Vaugirard**
 - **1 500 € à l'association Œuvres Hospitalières Françaises de L'Ordre de Malte**
 - **1 500 € à l'association Œuvres Hospitalières Françaises de L'Ordre de Malte**
 - **1 500 € à l'association Œuvres Hospitalières Françaises de L'Ordre de Malte**
 - **2 500 € à l'association Saint Vincent de Paul Accueil 15**
 - **2 000 € à l'association Solidarité, Prévention et Éducation par le sport (SPÉSPORT)**
 - **3 000 € à l'association Union des Institutions Sociales du 15^e (UIS)**
 - **1 500 € à l'association Dinamic Médiation Familiale**
 - **1 500 € à l'association Sainte Geneviève**
 - **2 500 € à l'association la Croix Rouge Française**
 - **1 500 € à l'association Depaul France**
 - **3 000 € à l'association Le Village**
 - **1 500 € à l'association Union pour la Défense de la Santé Mentale dans la Région Est de Paris**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle ROY et Sylvie CEYRAC.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2025/197

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/153

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/198

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2025/39

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2025/39 tendant à :

- Approuver les modalités d'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 90 000 € à huit associations et un organisme dans le cadre de l'appel à projet « Sport-Santé ».

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Philippe GOUJON, Valentin ROUFFIAC et Ozlem ORAKCI.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2025/39

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - N°XV/2025/199

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/138

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/138 tendant à :

Attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à l'association AWARE / Archives of Womens Artists, Research and Exhibitions (15^e).

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/138

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/200

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/170

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/170 tendant à :

Attribuer une subvention d'un montant de 152 000 € 16 structures culturelles pour des projets dans le cadre de l'héritage olympique dont :

- **4 500 € à l'agence du court métrage située au 77 rue des Cévennes à Paris 15^e**

Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/170

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/201

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/223

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/223 tendant à :

Attribuer une subvention d'un montant de 6 000 € à deux associations organisant des prix littéraires dont :

- **3 000 € à l'association de la Plume Noire située au 17 rue du Docteur Jacquemaire Clémenceau à Paris 15^e**
- **3 000 € à l'association Prix Clara située au 31 rue d'Anjou à Paris 15^e**

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/223

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/202

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/272

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/272 tendant à :

Attribuer la dénomination Alexis Grüss à l'allée du parc Georges Brassens reliant la rue Brancion au théâtre Sylvia Monfort.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/272

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - N°XV/2025/203

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/344

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/344 tendant à :

- Attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € au titre de la culture à l'association Atelier des Artistes en exil (15^e).
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à convention correspondant.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Florian SITBON et Frédéric JACQUOT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/344

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/204

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/372

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/372 tendant :

Attribuer une subvention d'un montant de 27 000 € à huit associations au titre du fonds d'animation locale et culturel dans le 15^e dont :

- **1 500 € à l'association 7B15**
- **1 500 € à l'association 7B15**
- **1 500 € à l'association Cinéquinze**
- **5 000 € à l'association culturelle et événementielle du 15^e (ACE)**
- **4 000 € à l'association Poésie et Chanson Sorbonne**
- **2 000 € à l'association Centre des Arts de la Scène**
- **2 000 € à l'association Les chœurs d'enfants de Saint-Christophe de Javel**
- **8 000 € à l'association New American School of Modern Music (NASMM)**
- **1 500 € à l'association Un trait d'Union**

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/372

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/205

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu déposé par Catherine Ibled, conseillère d'arrondissement et de Paris et les élus du groupe Indépendants et progressistes du 15^e arrondissement relatif à l'attribution du nom de François Jacob à une rue ou un lieu du 15^e arrondissement de Paris.

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris présenté par Madame Catherine IBLED déposé par Catherine Ibled, conseillère d'arrondissement et de Paris et les élus du groupe Indépendants et progressistes du 15^e arrondissement relatif à l'attribution du nom de François Jacob à une rue ou un lieu du 15^e arrondissement de Paris.

- Considérant que François Jacob fut l'un des plus grands scientifiques français du XX^e siècle, lauréat du Prix Nobel de médecine en 1965 pour ses travaux novateurs sur la régulation des gènes, réalisés aux côtés de Jacques Monod et André Lwoff ;
- Considérant que son parcours d'homme de science et d'humaniste est profondément lié à Paris, où il a étudié, travaillé et enseigné, notamment à l'Institut Pasteur et au Collège de France, et que ses recherches ont contribué au rayonnement international de la capitale dans le domaine de la biologie et de la médecine
- Considérant que François Jacob a profondément marqué l'enseignement de la biologie et de la génétique, notamment à travers ses cours au Collège de France (1964-1992) et son accompagnement des chercheurs à l'Institut Pasteur, formant ainsi plusieurs générations de scientifiques et contribuant à l'excellence de la recherche française.
- Considérant que ses travaux scientifiques ont ouvert la voie à toute la biologie moléculaire moderne, renforçant ainsi le rôle de Paris comme centre d'excellence scientifique ;
- Considérant que l'année 2025 marquera le 60^e anniversaire de l'attribution de son Prix Nobel, une occasion de célébrer cet accomplissement scientifique majeur ;
- Considérant que François Jacob, résistant engagé dans les Forces françaises libres, a été compagnon de la Libération, et qu'il a été fait Grand-Croix de la Légion d'honneur et nommé Chancelier de l'ordre de la Libération de 2007 à 2013, incarnant les valeurs de courage, d'engagement et de liberté ;
- Considérant qu'en 1972, François Jacob prit position avec courage lors du procès de Bobigny en tant que spécialiste scientifique aux côtés de Jacques Monod pour défendre le droit à l'avortement, s'associant à l'avocate et militante féministe Gisèle Halimi, démontrant son engagement en faveur des droits des femmes ;
- Considérant que François Jacob, en tant qu'humaniste et Compagnon de la Libération, a toujours défendu les principes d'égalité, de justice, de paix et de lutte contre toutes les formes de discrimination, comme en témoignent ses prises de position publiques et son engagement en tant que signataire de nombreux appels et pétitions pour la défense des droits humains et des libertés fondamentales.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/205

- Considérant que François Jacob fut également un homme de lettres, élu à l'Académie française en 1996, dont l'oeuvre écrite a su conjuguer rigueur scientifique et sensibilité littéraire ;
- Considérant qu'il est essentiel de renouer le lien entre sciences et société, notamment dans un contexte où la science et la liberté de recherche sont attaquées ;
- Considérant que Paris, ville de science, de savoir et de culture, se doit d'honorer celles et ceux qui ont marqué son histoire et ont fait avancer la connaissance au service de l'humanité ;
- Considérant que le 15^e arrondissement, riche en établissements de santé et de recherche, serait un territoire symbolique pour accueillir une dénomination rendant hommage à François Jacob ;

Catherine Ibled émet le vœu que :

- **La Ville de Paris attribue à une voie, une place, un espace public ou un équipement municipal situé dans le 15^e arrondissement, le nom de François Jacob, en hommage à son parcours exceptionnel de résistant, de chercheur, d'humaniste et d'homme de lettres ;**
- **Cette initiative soit menée en concertation avec la famille de François Jacob, les autorités scientifiques concernées, et les associations mémorielles ;**
- **La Ville veille à faire connaître aux Parisiennes et aux Parisiens l'héritage de François Jacob à travers une démarche de valorisation pédagogique et historique.**

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Jérôme LORIAU et Florian SITBON.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/206

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu déposé par David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes du 15^e arrondissement relatif à la plantation d'un arbre rendant hommage à Ilan Halimi au Maire du 15^e arrondissement.

Après avoir entendu la présentation d'un vœu au Maire du 15^e présenté par David AMIEL déposé David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes du 15^e arrondissement relatif à la plantation d'un arbre rendant hommage à Ilan Halimi au Maire du 15^e arrondissement.

Considérant l'explosion des actes et discours antisémites dans notre pays,

Considérant que cet antisémitisme prend des formes multiples, y compris en se cachant souvent derrière un prétendu « antisionisme »,

Considérant l'abattage de l'arbre planté, à Epinay-sur-Seine, en hommage à Ilan Halimi, torturé et tué en 2006 parce qu'il était juif,

Considérant la nécessité de démontrer l'unité de notre pays et sa résolution à faire bloc face à ceux qui propagent la haine,

Considérant le mouvement visant à multiplier les plantations d'arbres en hommage à Ilan Halimi,

David Amiel et les élus du groupe « indépendants et progressistes » émettent le vœu que :

- Un arbre rendant hommage à Ilan Halimi soit planté dans le 15^e arrondissement.

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Laurent RACAPÉ, Aminata NIAKATÉ et Florian SITBON.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/207

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif au centre commercial Maine-Montparnasse.

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris présenté par Madame Aminata NIAKATÉ déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif au centre commercial Maine-Montparnasse.

Considérant le Plan local d'urbanisme bioclimatique de la Ville de Paris, qui dans son règlement identifie le quartier de Montparnasse comme un secteur de renforcement de l'habitation ;

Considérant l'Orientation d'aménagement et de programmation Maine-Montparnasse du Plan local d'urbanisme bioclimatique de Paris, qui fixe comme objectif l'atténuation du caractère tertiaire du quartier, le développement du logement, y compris social et d'équipements collectifs ;

Considérant le Schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris, qui dans son Projet d'aménagement et de développement durables encourage "la création de logements au cœur des quartiers monofonctionnels que sont les pôles de bureaux et les quartiers d'affaires" et entend s'appuyer "sur un polycentrisme qui rende plus fluide le territoire métropolitain" ;

Considérant le Schéma directeur de la région Île-de-France – Environnemental, qui dans son projet d'aménagement régional fixe comme objectif le renforcement du polycentrisme francilien et la résorption du déséquilibre emplois/logements ;

Considérant la délibération 2025 DU 183, qui formalise un accord entre la Ville de Paris et les copropriétaires du centre commercial Maine-Montparnasse prévoyant la création de 18 756 mètres carrés de bureaux et la rénovation de 15 000 mètres carrés de commerces pour seulement 4 500 mètres carrés de logements ;

Considérant les articles L. 510-1 à L. 510-4 et R. 510-1 à R. 510-15 du Code de l'urbanisme et la circulaire EQUU 961 0091 C du 27 juin 1996 réformant la procédure d'agrément des locaux d'activités économiques en Île-de-France afin d'assurer une répartition plus harmonieuse des activités économiques sur le territoire ;

Considérant que les projets de rénovation de la Tour Montparnasse, de l'immeuble PRD, de la tour CIT, de l'immeuble Sud Pont et du centre commercial Maine-Montparnasse prévoient la livraison dans les prochaines années de 243 451 mètres carrés de bureaux rénovés, soit une augmentation de 10% des surfaces de bureaux dans un quartier déjà excédentaire ;

Sur proposition des élu.e.s du Groupe Écologiste de Paris 15e, le Conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu que la Ville de Paris et la Marie du 15e :

- interpelle le Préfet de la région Île-de-France afin que l'agrément demandé par le syndicat des copropriétaires du centre commercial Maine-Montparnasse pour la construction de mètres carrés supplémentaires de bureaux soit conditionné au respect des objectifs parisiens, métropolitains et franciliens de mixité sociale et fonctionnelle.

CONSEIL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/207

Après avoir entendu les interventions de Messieurs, Philippe GOUJON, Grégory CANAL et Florian SITBON.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **S'ABSTENANT**

Evelyne BOSCHERON **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

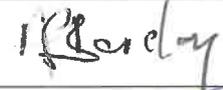
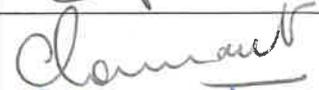
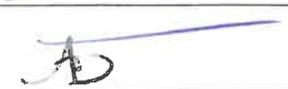
David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

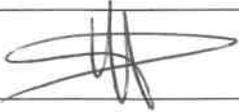
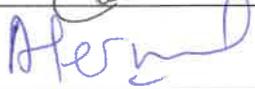
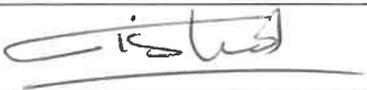
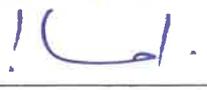
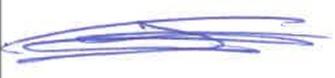
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BERÉTÉ	
Guillaume	BOISSONNAT-WU	
Anne-Sophie	BORDRY	
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNAULT	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	
Charlotte	DESROUSSEAUX	

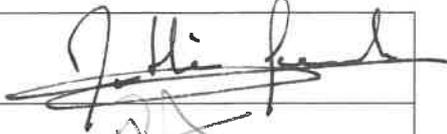
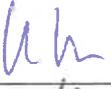
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION

Marie-Caroline	DOUCERÉ	
Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Maud	GATEL	
Alexia	GERMONT	
Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Frédéric	JACQUOT	
Nicolas	JEANNETÉ	
Henri	JOZEFOWICZ	
Pierre-André	KOCH	
Anessa	LAHOUSSA	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Karine	LEGRAND	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION

Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Aminata	NIAKATÉ	
Ozlem	ORAKCI	
Jean-Philippe	PIERRE	
Jean-Yves	PINET	
Laurent	RACAPÉ	
Chantal	ROLGEN	
Valentin	ROUFFIAC	
Isabelle	ROY	
Anthony	SAMAMA	
Jacques-Henri	SEMELLE	
Florian	SITBON	
Anouch	TORANIAN	
Ánne-Claire	TYSSANDIER	
Hector	VESPROUMIS	
Hadrien	VEYSSIERE	
Arthur	WOLFF	